

M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINE

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

2016-06-06

PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à Albanel, le lundi 6 juin 2016 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Liane Proulx, conseillère
Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
Nicole Pelchat, conseillère
M. Stéphane Bonneau, conseiller

Est absent : M. Dave Plourde, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1.** Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 2.** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.** Exemption de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai et de la séance extraordinaire du 9 mai 2016
- 4.** Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai et de la séance extraordinaire du 9 mai 2016
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1** Acceptation de la liste des comptes de mai 2016
 - 5.2** Rapport des revenus de mai 2016
 - 5.3** Nomination du maire suppléant
 - 5.4** FQM – Inscription au congrès 2016
 - 5.5** Bibliothèque – Autorisation de verser la deuxième tranche de subvention
 - 5.6** Corporation de développement économique du secteur GEANT – Autorisation du versement d'une contribution de 10 000 \$
 - 5.7** Nomination d'un représentant de la municipalité pour assister à la vente pour non-paiement de taxes
 - 5.8** Mutuelle de prévention – Annulation de l'entente
- 6. TRANSPORTS**
 - 6.1** Abat-poussière
 - 6.2** MTQ – Reddition de comptes
 - 6.3** MTQ – Balayage de rue

- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1** Rapport de l'inspecteur en bâtiment de mai 2016
 - 8.2** Pharmacie Sonya Lamontagne – Demande de dérogation mineure
 - 8.3** Roche – Deuxième mandat pour le développement des zones I15 et I16
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1** Rapport de la bibliothèque
 - 9.2** CJS – Autorisation de verser la contribution 2016
 - 9.3** Camping municipal – Embauche de madame Lyne Plourde
 - 9.4** Fête de la famille – Acceptation des dépenses
 - 9.5** Parc du Coteau-Marcil
- 10. DONS ET SUBVENTIONS**
 - 10.1** CALACS Entre Elles – Demande d'aide financière 2016-2017
- 11. RÉOLUTIONS**
 - 11.1** Parc industriel régional – Modification de la résolution 16-066 concernant le choix de la personne représentant le conseil de la municipalité d'Albanel
 - 11.2** Réseau associé « Au fil des rivières » – Renouvellement du protocole
 - 11.3** MC Santé – Continuité des « Activités B.A.N.G. »
- 12. FORMATIONS**
- 13. INFORMATION**
- 14. INVITATIONS**
- 15. CORRESPONDANCE**
 - 15.1** Remerciements aux conseillers et conseillères
 - 15.2** Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Saguenay–Lac-Saint-Jean – Appel de projets
 - 15.3** Simard, Boivin et Lemieux – Offre de services
 - 15.4** Société d'histoire et de généalogie de Maria-Chapdelaine – Rapport annuel 2015
- 16. AUTRES SUJETS**
 - 16.1** Motion de félicitations à madame Nicole Pelchat
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

16-124

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
 APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

16-125

3. EXEMPTION DE LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 MAI 2016

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai et de la séance extraordinaire du 9 mai 2016;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QU'il y ait exemption de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai et de la séance extraordinaire du 9 mai 2016.

16-126

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 MAI 2016

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai et de la séance extraordinaire du 9 mai 2016 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **261 942,51 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

16-127

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE MAI 2016

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de mai 2016 soient approuvées telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	138 227,59 \$
Comptes payés	80 139,32 \$
Salaires nets et REER de mai 2016	43 575,60 \$
Total :	261 942,51 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS DE MAI 2016

Le rapport des revenus pour le mois de mai 2016, d'une somme de **579 942,25 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

16-128

5.3 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel nomme monsieur Stéphane Bonneau, conseiller, au titre de maire suppléant pour les mois de juin et juillet 2016.

16-129

5.4 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) – INSCRIPTION AU CONGRÈS 2016

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel procède à l'inscription de deux élus au congrès de la Fédération québécoise des municipalités.

QUE madame Francine Chiasson, mairesse, et monsieur Stéphane Bonneau, conseiller, soient désignés afin de participer audit congrès qui se tiendra à Québec du 28 septembre au 1^{er} octobre 2016.

16-130

5.5 BIBLIOTHÈQUE – AUTORISATION DE VERSER LA DEUXIÈME TRANCHE DE SUBVENTION

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement de la deuxième tranche de la subvention 2016, d'une somme de 1 500 \$, à la bibliothèque municipale d'Albanel.

16-131

5.6 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR GEANT – AUTORISATION DU VERSEMENT D'UNE CONTRIBUTION DE 10 000 \$

ATTENDU QU'un protocole d'entente a été signé entre la Caisse et la Corporation de développement économique du secteur GEANT afin de constituer un fonds d'investissement de 200 000 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel s'est engagée à participer au montant investi jusqu'à concurrence de 23 000 \$ pour des entreprises sur le territoire d'Albanel;

ATTENDU QUE monsieur Enrico Lavoie a déposé une demande d'aide financière pour l'entreprise Labrador Production;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement de la contribution municipale d'Albanel correspondant à 10 000 \$.

16-132

5.7 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ POUR ASSISTER À LA VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel nomme madame Rachel Doucet, secrétaire-trésorière adjointe, à titre de représentante de la municipalité, à la vente pour non-paiement de taxes, au bureau de la MRC situé au 173, boulevard Saint-Michel, le jeudi 9 juin 2016.

16-133

5.8 MUTUELLE DE PRÉVENTION – ANNULATION DE L'ENTENTE

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel révoque sa participation à la mutuelle de prévention avec FQM prévention – MUT00709.

6. TRANSPORTS

16-134

6.1 ABAT-POUSSIÈRE

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Albanel a autorisé le directeur général à négocier de gré à gré avec un entrepreneur pour l'application d'abat-poussière pour la saison 2016;

ATTENDU QUE la compagnie Somavrac a soumis un prix de 0,3750 \$/L pour l'application d'environ 60 000 litres;

ATTENDU QUE la proposition de la compagnie Somavrac est jugée satisfaisante;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel procède à l'achat d'environ 60 000 litres d'abat-poussière à l'entreprise Somavrac, au prix de 0,3750 \$ le litre, réparti sur trois (3) applications.

Le directeur général continue la vérification pour l'épandage de solide.

16-135

6.2 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) – REDDITION DE COMPTES

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 66 239 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A, définissant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

16-136

6.3 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) – ACCEPTATION DES TRAVAUX DE BALAYAGE ET TRANSMISSION DE LA FACTURE

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte les travaux de balayage sur la portion de la rue de l'Église qui est sous la responsabilité du ministère des Transports et qu'une facture de 1 980 \$ soit transmise à ce dernier.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE MAI 2016

Le rapport de l'inspecteur pour le mois de mai fait état de :

Deux permis de construction résidentielle481 000 \$
Quatorze permis de construction (autre)178 050 \$
Vingt-sept permis de rénovation.....186 700 \$
Un permis de coupe de bois
Quatre recherches pour certificat de localisation

16-137

8.2 PHARMACIE SONYA LAMONTAGNE – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

ATTENDU QUE madame Sonya Lamontagne, propriétaire de la Pharmacie Sonya Lamontagne, se doit d'agrandir l'immeuble de la Pharmacie afin d'y accueillir une clinique médicale;

ATTENDU QUE la solution envisagée serait un agrandissement du côté de la rue du Foyer. Pour se conformer aux normes minimales du Groupe Médecine Familiale, l'agrandissement du bâtiment doit se rapprocher à 4,45 mètres de la ligne latérale;

ATTENDU QUE le paragraphe 11.3.3 de notre Règlement de zonage n° 11-158 mentionne que, dans le cas d'un terrain d'angle, la marge de recul avant se substitue à la marge de recul latérale adjacente à la rue, soit 5 mètres;

À CES CAUSES,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde la dérogation mineure de madame Sonya Lamontagne et autorise que le bâtiment de la Pharmacie, située au 324 de la rue de l'Église, soit implanté à 4,0 m de la ligne adjacente à la rue du Foyer alors que notre Règlement de zonage n° 11-158, actuellement en vigueur, exige une marge latérale minimale de 5,0 mètres.

16-138

8.3 ROCHE – DEUXIÈME MANDAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES I15 ET I16

ATTENDU QUE l'entreprise Roche ltée Groupe-conseil avait obtenu un mandat en 2015 pour la réalisation du plan d'intervention nécessaire au maintien du bon état de fonctionnement des réseaux de conduites et de voirie;

ATTENDU QU'à la suite de renseignements supplémentaires obtenus par la Municipalité, il est requis d'effectuer une révision du concept effectué à l'automne 2015;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'offre de services professionnels de Roche ltée Groupe-conseil pour un second mandat en vue d'une révision du concept effectué à l'automne 2015 pour un projet de développement d'industries légères dans le secteur de la rue Pelchat.

L'entreprise s'engage à réaliser ce second mandat pour un montant de 3 520,75 \$, plus taxes.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les statistiques pour le mois d'avril 2016 font état respectivement de 813 usagers et 8 usagers pour le service numérique ainsi que de 182 prêts de biens culturels et de 37 prêts de livres numériques.

Les statistiques pour le mois de mai 2016 font état respectivement de 815 usagers et 10 usagers pour le service numérique ainsi que d'un nombre indéterminé de prêts de biens culturels et 67 prêts de livres numériques.

MADAME NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE, PROFITE DE L'OCCASION POUR DÉPOSER LE RAPPORT ANNUEL 2015-2016 DU RÉSEAU BIBLIO.

16-139

9.2 COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES (CJS) – AUTORISATION DE VERSER LA CONTRIBUTION 2016

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 3 000 \$ à la Coopérative jeunesse de services à titre de contribution municipale 2016.

16-140

9.3 CAMPING MUNICIPAL – EMBAUCHE DE MADAME LYNE PLOURDE

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'embauche d'une seconde préposée à l'accueil du camping pour la saison 2016 aux conditions suivantes :

♦ Lyne Plourde préposée à l'accueil 12 \$/heure

16-141

9.4 FÊTE DE LA FAMILLE – ACCEPTATION DES DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte les dépenses inhérentes à l'organisation des activités à l'occasion de la Fête de la famille pour un montant d'environ 3 640 \$.

16-142

9.5 PARC DU COTEAU-MARCIL – AIDE FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 4 500 \$ pour le développement du parc du Coteau-Marcil.

QUE cette somme soit prélevée directement dans un fonds de réserve prévu à cet effet.

10. DONS ET SUBVENTIONS

16-143

10.1 CALACS ENTRE ELLES – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2016-2017

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 50 \$ au CALACS Entre Elles à titre de participation financière 2016.

11. RÉSOLUTIONS

16-144

11.1 PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 16-066 CONCERNANT LE CHOIX DE LA PERSONNE REPRÉSENTANT LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel nomme madame Francine Chiasson, mairesse, à titre de représentant du conseil de la municipalité au sein du conseil du Parc industriel régional.

16-145

11.2 RÉSEAU ASSOCIÉ « AU FIL DES RIVIÈRES » – RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise madame Francine Chiasson, mairesse, et monsieur Réjean Hudon, directeur général, à signer le contrat de service entre la municipalité de Girardville et la municipalité d'Albanel concernant la commercialisation et la coordination de l'entretien du réseau associé.

16-146

11.3 MC SANTÉ – CONTINUITÉ DES « ACTIVITÉS B.A.N.G. »

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel opte pour le scénario B tel que présenté par MC Santé.

Le scénario B implique :

Un ou une responsable des loisirs de votre localité qui soit en charge de coordonner la mise en place et le maintien des « Activités B.A.N.G. » (recrutement, développement, suivi, bilan, formation, etc.)

Projet évalué environ à 2 919 \$/par année, par localité, peu importe le nombre de localités.

Ce scénario inclut : salaire de 2 animateurs de votre localité durant 24 semaines (2 sessions), salaire de formation des animateurs.

Note : Ne sont pas inclus dans ce montant, les dépenses des volets papeterie, publicités de l'offre de service, frais de formation en animation et secourisme, salaire de votre ressource en loisirs, cellulaire au besoin, etc.

MC Santé a une enveloppe budgétaire de 10 000 \$ pour soutenir les localités mobilisées à poursuivre, et ce, de juillet 2016 à juin 2017.

Pour ce scénario, le regroupement peut vous soutenir financièrement au maximum à 75 % en session automne et à 50 % en session hiver-printemps, dépendamment du nombre de localités engagées dans ce scénario.

MC Santé offre également un accompagnement dans la prise en charge grâce à ses ressources actuellement en poste pour un transfert de connaissance et d'outils auprès du superviseur.

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

14. INVITATIONS

15. CORRESPONDANCE

15.1 Remerciements aux conseillers et conseillères

15.2 Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Saguenay–Lac-Saint-Jean – Appel de projets

15.3 Simard, Boivin et Lemieux – Offre de services

15.4 Société d'histoire et de généalogie de Maria-Chapdelaine – Rapport annuel 2015

16. AUTRES SUJETS

16.1 MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME NICOLE PELCHAT

Le conseil de la municipalité d'Albanel félicite madame Nicole Pelchat, conseillère, pour son titre de représentante municipale de l'année reçu lors du Gala annuel du Réseau BIBLIO Saguenay-Lac-Saint-Jean.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la présente séance, les questions portent sur les sujets suivants :

- La borne-fontaine chez monsieur André Lambert;
- Vitesse et non-respect des signalisations au village.

16-147

18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE

QUE la séance soit levée à 20 h 33.

Fait et passé à Albanel en ce sixième jour de juin 2016.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général